



FLASH INFOS

Bulletin d'information de La Madeleine-Bouvet

Chères Magdalénoises, Chers Magdalénois, Chers amis,

Dans ce flash infos, vous trouverez **l'agenda des manifestations** des six mois à venir.

Nous avons été contraints de reporter la **parution** de notre journal communal, **Le Magdalénois**, notre rédactrice Aline ayant eu des problèmes de santé. La prochaine parution est prévue fin juin-début juillet. Nous souhaitons un bon rétablissement à Aline et la remercions pour tout son travail.



Le long chemin d'instruction des dossiers de notre **station d'épuration** est à présent terminé. Les travaux devraient débuter dans les prochains mois.



Le dossier de **réhabilitation de notre ancien commerce** est en cours. Le cabinet d'architecte ITM Associés vient de déposer le permis de construire.

La **complexité des dossiers** et les lourdeurs administratives des différents services et des co-financiers sont un frein à une réalisation plus rapide.

Nous n'oublions pas la **sécurisation de notre centre bourg**. Orne Métropole qui nous accompagne sur ce projet travaille à sa réalisation.

L'**adressage des hameaux** est à présent terminé. Chacun dispose d'une adresse complète avec son numéro.



La **coupe des peupliers**, place de l'étang et en bordure de notre route départementale, est en cours car ils devenaient dangereux. Nous en profiterons pour **repandre le réseau d'eaux pluviales** endommagé par les racines. A la suite des travaux, une **nouvelle plantation** aura lieu, dans la continuité de l'allée de l'étang.

Stop au vandalisme de nos sanitaires et de notre abri place de l'étang ! Une plainte a été déposée. Si vous avez été témoin, vous pouvez venir nous voir à la mairie, ces actes de malveillance ont un coût pour notre commune.



Nous nous retrouverons comme chaque été autour d'un **verre de l'amitié**, moment d'échange et de partage, qui sera organisé aux abords de l'étang.

A l'arrivée des beaux jours, je vous souhaite à tous d'**agréables moments** en famille, entre amis.

Je tiens également à adresser **mes remerciements** à toutes celles et ceux qui s'investissent au sein de notre commune.

Olivier Boulay



Agenda des manifestations

LA BIBLIOTHÈQUE / GRAINOTHÈQUE DE LA MADELEINE - BOUVET PRÉSENTE :

MARINETTE GAREL

ARTISTE PEINTRE



DU 9 MARS 2024 AU 11 MAI 2024
vernissage le 03 mars à 11h
Mercredi 14h30 - 17h30
Samedi 9h30 - 11h30

BIBLIOTHÈQUE
MADELEINE - BOUVET
17 RUE DU PERCHE, 61110

ENTRÉE LIBRE

9 MARS AU 11 MAI
Exposition de peinture
Marinette Garel



10 FÉVRIER AU 08 MARS
Exposition d'amigurumi
Martine Thomas



EXPOSITION
D'AMIGURUMIS
Martine THOMAS
10 février au 08 mars



BIBLIOTHÈQUE DE LA MADELEINE BOUVET
17 rue du Perche
MERCREDI 14H30-17H30
SAMEDI 9H30-11H30



17 MARS
Troc plantes



16 MARS
Ouverture de la pêche
à l'étang



24 MARS
Concours d'attelage



Étriers Bretoncelles Écuries du Sagittaire
organisent

Concours d'Attelage
Club & Amateur



Dimanche 24 Mars 2024

à partir de 9h jusqu'à 18h

Château de Saussay

61110 La Madeleine Bouvet

ENTRÉE GRATUITE

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Tél. 06 02 15 68 23 ou 06 08 99 60 03

18 MAI AU 31 AOÛT
Exposition coquillages &
sculptures
Aurore Garel



2 JUIN
Vide-greniers



9 JUIN
Elections européennes



TROC PLANTES
BIBLIOTHÈQUE DE LA MADELEINE BOUVET
DIMANCHE 17 MARS 24
DE 9H30 à 12H30
EXPOSITION / VENTE
VANNERIE & POTERIE
ATELIER de fabrication de nichoirs et mangeoires
pour oiseaux par le SEL de Senonches
VENEZ VOS AMIS !
19 Rue du Perche
61110 La Madeleine Bouvet

OUVERTURE DE LA PÊCHE

L'ouverture de la pêche à l'étang aura lieu le samedi 16 mars. La pêche est autorisée tous les jours, du lever au coucher du soleil. L'achat des cartes de pêche est possible auprès du garde-pêche et à la CASA DI PINOCCHIO : carte à l'année 60€ / carte à la journée 7€.

Prochains lâchers de truites : 16 mars, 30 mars, 4 mai, 15 juin, 13 juillet, 15 août et 21 septembre. Fermeture de la pêche à 17H la veille des lâchers de truites.

L'ouverture de la pêche à la Corbionne aura lieu le samedi 9 mars.

Président de l'AAPPMA (association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques) : Yves Toublet 06.80.56.87.40.

L'achat des cartes se fait auprès de l'AAPPMA, la CASA DI PINOCCHIO ou sur Internet cartedepeche.fr.

ÉTANG COMMUNAL

LÂCHER DE TRUITES
40 Kg de truites pour le :

Samedi 16 Mars Ouverture	Samedi 13 juillet
Samedi 30 Mars	Jeu 15 août
Samedi 4 Mai	Samedi 21 septembre
Samedi 15 juin	

TARIFICATION DES CARTES
Carte à l'année : 60 euros
Carte à la journée : 7 euros

OUVERTURE DE LA PÊCHE
Ouverture générale de la pêche : Samedi 10 Mars à 10h30 au lever du soleil
Après cette date la pêche est autorisée tous les jours de lever au coucher du soleil

FERMETURE DE LA PÊCHE
Fermeture générale : 17h30, veille des lâchers de truites.
Fermeture générale le 30 novembre 2024

RÈGLEMENTATION

VENTES DES CARTES Au Bar de La Madeleine Bouvet Tél. 02 32 72 91 40

Informations pratiques

BIENTÔT 16 ANS

Pensez au recensement citoyen !

C'est obligatoire.

Dès l'âge de 16 ans, présentez vous en mairie, muni de :

- votre carte d'identité
- votre livret de famille
- un justificatif de domicile

Vous aurez besoin de votre justificatif de recensement pour vous inscrire aux examens jusqu'à l'âge de 25 ans (Bac, permis de conduire, etc.)

Pour tout renseignement, contactez la mairie au :

02.33.73.94.14



LISTES ELECTORALES

Les **élections européennes** se dérouleront le **9 juin** prochain. Ce scrutin se déroule en un seul tour où vous serez invités à élire vos représentants au **Parlement** européen, une assemblée qui façonne notre vie quotidienne.

Pour pouvoir voter, il est nécessaire de vous inscrire sur les **listes électorales** de votre commune avant le 3 mai 2024. Pensez à vérifier votre inscription !

Et si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour J, vous pouvez également établir une **procuration**.

COURS COLLECTIFS

Léa Debray anime à la salle polyvalente des cours collectifs « **prévention santé par la posture** » le **lundi à 16h30** et le **mercredi à 18h15**. Les cours sont répartis en exercices d'étirement postural, de stretching ou de renforcement.

La communication des cours et des participants est faite par **mail** ou par **sms** sur l'application **WhatsApp**. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter Léa au **07.55.66.29.17** ou par mail leakineprevention@gmail.com

SALON DE COIFFURE

Nouveau, **Kristyl'** est un **salon de coiffure** situé au 3 La Sorandière. L'atmosphère chaleureuse et accueillante est parfaite pour passer un moment relaxant. Diplômée en tant que coloriste permanentiste, **Christelle** est coiffeuse depuis 25 ans.

Professionnelle et compétente, elle se donne pour mission de réaliser les coiffures et coupes les plus tendances et de satisfaire ses clients.

Uniquement sur rendez-vous au 06.98.66.62.12



Smirtom du Perche Ornais



NOS DECHETS EN QUELQUES CHIFFRES

Aujourd'hui, c'est plus de **2000 tonnes** par an de déchets recyclables et plus de **2500 tonnes** de biodéchets qui partent à l'incinération ou à l'enfouissement car ils n'ont pas été triés. L'impact sur la taxe est colossal. Ce sont **plus de 1,2 millions d'euros dépensés chaque année** car le tri ou le compostage n'est pas fait.

	Coût annuel total des déchets valorisables	
	S'ils avaient été triés par les usagers	Non triés par les usagers
Tri sélectif (25 % encore présents dans les ordures ménagères)	203 670 €	632 910 €
Bio-déchets (30 % encore présents dans les ordures ménagères)	0 €	780 300 €
TOTAL	203 670 €	1 413 210 €

Et les biodéchets alors ? La loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) visant à transformer nos modes de vie pour tendre vers un modèle plus durable nous impose le **tri à la source des biodéchets** à compter du 1^{er} janvier 2024.

Et les biodéchets alors ? La loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) visant à transformer nos modes de vie pour tendre vers un modèle plus durable nous impose le **tri à la source des biodéchets** à compter du 1^{er} janvier 2024.

Quelles sont les évolutions de collecte en 2024 pour réduire les ordures ménagères ?

Pour la collecte en apport volontaire, des **conteneurs semi-enterrés avec un tambour d'introduction** de déchets sur le dessus vont être implantés dans toutes les communes concernées en 2024. Ils vont permettre le dépôt de **sacs de 30 litres maximum**. Ces dépôts seront réservés aux habitants de notre territoire et se feront avec **une carte d'accès par foyer** distribuée dans chaque commune avec une information préalable. Ces nouvelles pratiques,



déjà en test sur notre territoire, permettent d'enregistrer des baisses de 25% des ordures ménagères pour l'apport volontaire. Un **guide de tri** sera également remis à chaque foyer, lors de la distribution des badges, pour rappeler les **enjeux environnementaux et financiers** d'une bonne gestion des déchets.